



PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS secteur jeunesse - à Grésy-sur-Aix

« Anim'@dos »

Association de Communes Enfance Jeunesse

66 place de la Mairie

73100 Grésy-Sur-Aix

www.acej-gresy.fr

En partenariat avec :



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. LE CONTEXTE

1. Un centre de loisirs géré par une association locale : l'ACEJ
2. Un environnement privilégié
3. Caractéristiques principales de la population du territoire
4. La politique enfance-jeunesse et le sens de notre action
5. Modalités d'adhésion à l'association
6. Organigramme de l'équipe de professionnels
7. Information et communication auprès des familles

II. NOTRE CONNAISSANCE DU PUBLIC JEUNE

1. Contexte général de la population jeune
2. Divergences d'intérêts et de besoins au sein de la population jeune

III. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS

1. Les intentions éducatives
2. Les objectifs généraux : ce que nous voulons faire !
3. Les objectifs pédagogiques en direction des animateurs
4. Bilans et évaluations
5. Fonctionnement des camps

IV. LE CADRE SÉCURITAIRE ET LÉGISLATIF

1. La gestion de la sécurité
2. Les activités à risque

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action en référence au projet éducatif de l'ACEJ existant. Il **vient en complément du règlement intérieur qui précise le fonctionnement ainsi que les règles établies par l'organisateur (à lire IMPERATIVEMENT)**.

Il est important de préciser que l'accueil en centre de loisirs obéit à un certain nombre de critères et règles qui conditionnent l'agrément du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Service-departemental-de-la-jeunesse-de-l-engagement-et-des-sports>

I. LE CONTEXTE

I. Un centre de loisirs géré par une association locale : l'

Le centre de loisirs « Les coccinelles » est un des services proposés par l'ACEJ, structure associative créée en 2002. Comme toute association, l'ACEJ a un projet, qui émane d'une idée, un constat, un manque, une volonté ou encore une envie. La volonté politique locale s'est manifestée en 2001 au travers d'une réflexion globale sur la jeunesse du canton (diagnostic), puis au travers de la création et d'un développement d'une association chargée de mettre en œuvre la politique enfance jeunesse 3-25 ans pour le compte des 7 communes* de son territoire, à savoir : Brison-Saint-Innocent, Grésy-sur-Aix, Le Montcel, Moux, Pugny-Chatenod, Saint-Offenge et Trévignin. En 2022, les « chiffres clés » de cette association sont :

- 1 137 adhérents.
- Plus de la moitié des enfants/jeunes de 3 à 17 ans inscrits à une activité de la politique enfance/jeunesse.
- Environ 200 000 heures d'accueil facturées en 2022.
- 1 200 000 € de budget global.
- 30 ETP (Equivalents Temps Plein) dont 28 professionnels permanents.
- 31 bénévoles actifs.

De nombreux bénévoles s'investissent dans cette association et en premier lieu les parents des enfants qui fréquentent cette association.

* Intégration de la commune de La Biolle à compter du 01-01-2023. Les données socio-démographiques seront actualisées à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

2. Un environnement privilégié

Situé au nord-ouest du département de la Savoie, l'ex-canton de Grésy sur Aix s'étend sur 6 459 hectares avec des altitudes allant de 250 m à 1 550 m depuis Aix les Bains jusqu'aux limites de la Haute-Savoie. Ce territoire est bien desservi par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire, avec des aéroports à proximité.

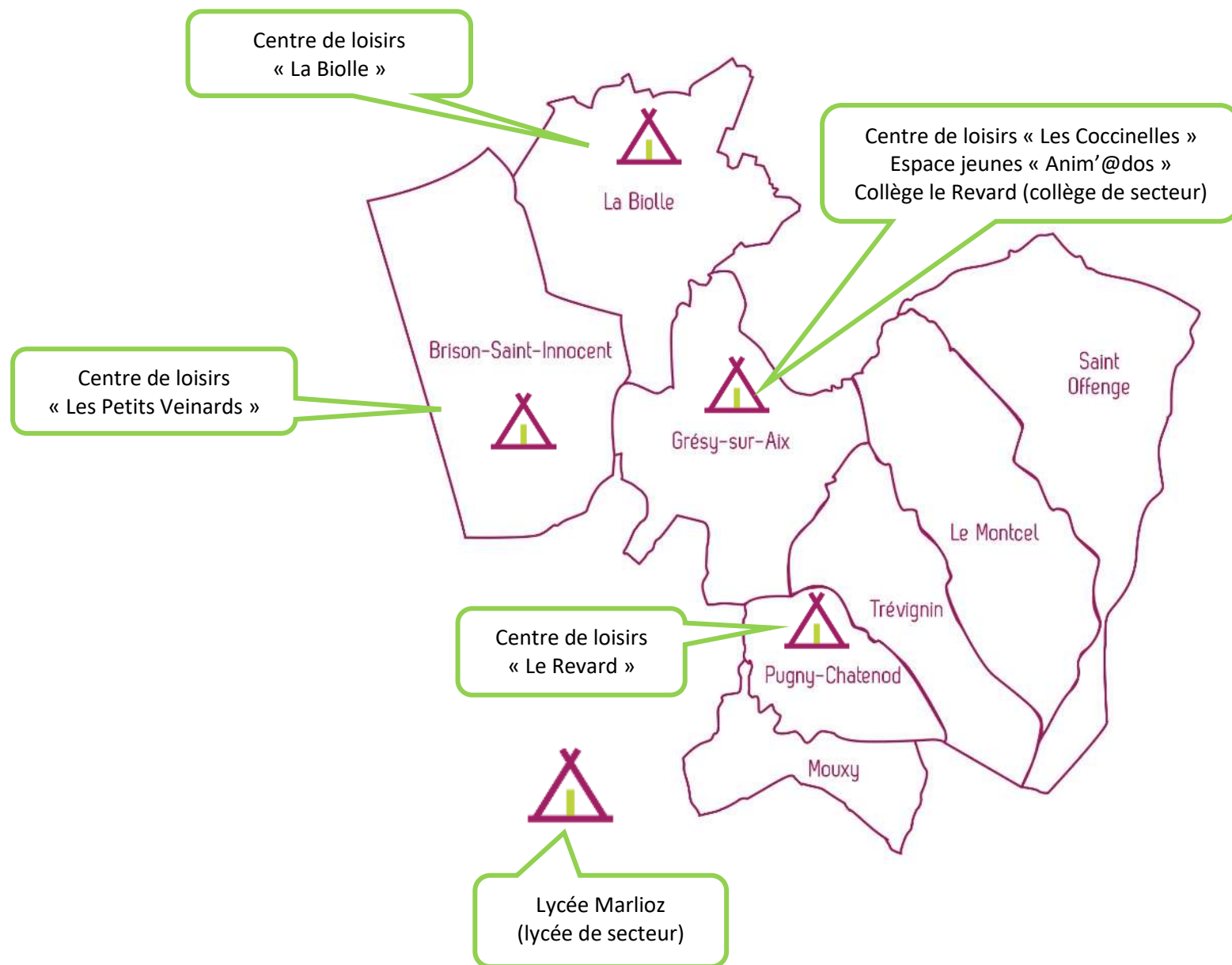
Il existe des disparités importantes sur le territoire car la majorité des « communes du haut » ne sont pas desservies par les transports en commun, ce qui pose d'évidents problèmes de mobilité notamment pour la population jeune. Le territoire propose un cadre de vie de qualité à la fois naturel et urbain entre lacs et montagnes. Il propose de nombreuses possibilités d'activités de détente et de loisirs, grâce à ses espaces naturels (randonnées en montagne, via ferrata, ski en hiver et baignade sur le lac).

Sur ce territoire, les communes se répartissent en 3 secteurs distincts :

- ✓ Etagées sur les flancs du mont Revard et au pied de la montagne de Bange, les 5 « communes du haut » : Le Montcel, Mouxy, Pugny Chatenod, Saint Offenge et Trévignin.
- ✓ Au pied du mont Corsuet et des falaises de la Chambotte, La Biolle. Etiré sur la rive orientale du Lac du Bourget et excentré du reste du secteur du fait de cette position géographique : Brison Saint Innocent.
- ✓ Au centre de ce secteur, l'ex chef-lieu de canton, aux portes d'Aix les Bains : Grésy sur Aix.



CARTE DES PRINCIPAUX « LIEUX DE VIE » OÙ L'ACEJ INTERVIENT



3. Caractéristiques principales de la population du territoire

* Intégration de la commune de La Biolle à compter du 01-01-2023. Les données socio-démographiques seront actualisées à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

Une démographie dynamique

Ce territoire est particulièrement attractif puisque la population a augmenté de 14% entre 2009 et 2014 contre 7% pour la moyenne départementale. Cela est dû principalement à la variation du solde migratoire (+1.4 contre 0.4 en Savoie) puisque le solde naturel est identique au département (0.4). L'augmentation de la population est donc principalement due à l'apport de population extérieure.

Source INSEE RP 2015	Population totale (INSEE 1999)	Population totale (INSEE 2009)	Population totale (INSEE 2015)	Variation 2015/1999	Variation 2015/2009
Brison-Saint-Innocent	1 868	2 143	2 110	13%	-2%
Grésy-sur-Aix	2 827	3 737	4 512	60%	21%
Le Montcel	731	840	968	32%	15%
Mouxy	1 523	2 032	2 248	48%	11%
Pugny-Chatenod	707	907	959	36%	6%
Saint Offenge	706	878	1 043	48%	19%
Trévignin	624	744	775	24%	4%
TOTAL TERRITOIRE	8 986	11 281	12 615	40%	12%
Département de la Savoie	373 258	411 007	441 669	18%	7%

Une population jeune et active

La population est plutôt jeune avec une proportion de moins de 25 ans supérieure à la moyenne locale ou départementale. La population couverte par la CAF est également supérieure à la moyenne départementale : 47% contre 45%, ce qui peut nous indiquer qu'il y a une proportion d'enfants plus importante.

Source CAF Savoie au 31/12/16	% de - 25 ans (2013)	% 25 à - 60 ans (2013)	% 60 ans et + (2013)
Brison-Saint-Innocent	26%	37%	37%
Grésy-sur-Aix	32%	50%	18%
Le Montcel	31%	49%	20%
Mouxy	27%	49%	24%
Pugny-Chatenod	29%	47%	24%
Saint Offenge	33%	48%	19%
Trévignin	32%	47%	21%
TOTAL TERRITOIRE	30%	47%	23%
Territoire Grand Lac	28%	45%	27%
Département de la Savoie	29%	47%	24%

Plusieurs données nous indiquent un taux d'activité important :

- ✓ Part des actifs plus importante.
- ✓ Population CAF plus active, que cela soit chez les femmes ou les hommes.

<i>Source CAF Savoie au 31/12/16 et INSEE RP 2014</i>	Taux d'activité des allocataires (femmes)	Taux d'activité des allocataires (hommes)	% d'actifs
TOTAL TERRITOIRE	87%	95%	78%
<i>Territoire Grand Lac</i>	82%	91%	Non Renseigné
<i>Département de la Savoie</i>	80%	90%	76%

Une population de souche mais pas que ...

L'ancienneté d'emménagement nous indique que la population est installée depuis plus longtemps que la moyenne départementale. Cela semble être en contradiction avec le flux migratoire constaté ci-dessus. Il semble donc que la population soit scindée en deux :

- ✓ D'une part, une population solidement ancrée dans le territoire avec des attaches familiales probablement préservées : présence de la famille proche et d'un réseau affinitaire, donc des besoins de garde moins importants.
- ✓ D'autre part, une population nouvelle dont les besoins de garde sont a priori plus importants de par l'absence de la famille ou d'amis susceptibles de garder les enfants. Cette population est particulièrement importante au niveau de la commune de Grésy sur Aix puisqu'elle dépasse la moyenne départementale avec 53.9% de familles ayant emménagé depuis moins de 10 ans.

<i>Source INSEE RP 2014</i>	Ancienneté d'emménagement < 10 ans	Ancienneté d'emménagement > 10 ans
TOTAL TERRITOIRE	44,30%	55,70%
<i>Département de la Savoie</i>	50,80%	49,10%

Une population aisée

Plusieurs indicateurs économiques nous démontrent que les familles fréquentant le centre de loisirs sont plutôt privilégiées :

- ✓ Il y a bien plus de propriétaires (82% contre 60%).
- ✓ Le revenu fiscal est bien plus important (25 150 contre 24 442).
- ✓ La part de familles à QF « haut » (> 1200) dans la grille de QF de l'ACEJ est de l'ordre de 60% pour l'année scolaire 2016-2017 sur le secteur enfance.

<i>Source INSEE RP 2014</i>	% propriétaires (LOGT7)	Médiane du revenu fiscal mensuel par unité de consommation (REVT1)
TOTAL TERRITOIRE	82%	25 150
<i>Département de la Savoie</i>	60%	21 442

Une population hétérogène

Si l'on regarde de plus près les données socio-économiques en fonction des 7 communes, il apparaît une distinction nette entre 2 groupes de communes :

- ✓ Pour les communes de Grésy sur Aix, Le Montcel et Saint Offenge, on retrouve une population plus jeune, installée récemment sur le territoire, avec des revenus moins importants, et dont l'ancrage familiale est moins avéré. Cela est à mettre en corrélation avec un nombre de logements sociaux plus important à Grésy sur Aix (234 logements) et au Montcel (31 logements) – source répertoire du parc locatif social année 2014.
- ✓ Pour 3 autres communes, la population est plus aisée et l'ancrage familial/local semble plus important. Les besoins de garde sont donc moindres pour ces 3 communes.
- ✓ Mouxy se situe entre ces 2 groupes de communes mais se rapproche davantage du 1er groupe de communes.

<i>Source CAF Savoie au 31/12/17 et INSEE RP 2014</i>	% 60 ans et + (2013)	Variation du solde migratoire	Ancienneté d'emménagement > 10 ans	Médiane du revenu fiscal mensuel (UC)
Grésy-sur-Aix	18%	2,6	46,1%	22 959
Saint Offenge	19%	2,2	53,1%	23 333
Le Montcel	20%	2,2	53,5%	23 933
Mouxy	24%	1,7	48%	25 077
Trévignin	21%	0,4	57,2%	24 714
Pugny-Chatenod	24%	0,9	61,9%	28 979
Brisson-Saint-Innocent	37%	0,1	62,5%	26 983
TOTAL TERRITOIRE	23%	1,4	55,7%	25 150
<i>Département de la Savoie</i>	24%	0,4	49,1%	21 442

4. La politique enfance-jeunesse et le sens de notre action

L'analyse de l'environnement du centre de loisirs démontre clairement que les familles du territoire ont, en plus des traditionnels besoins sociaux éducatifs, des besoins de garde croissants. L'ACEJ, par le biais de ses différents services, essaie d'avoir une réponse adaptée aux besoins de la population locale comme en atteste notre projet pour les années 2022-2025 visible en page I2 et I3.

Un centre de loisirs qui a aujourd'hui une place centrale sur le temps libre des enfants

L'ACEJ occupe aujourd'hui une place prépondérante dans les loisirs des enfants et des jeunes des 7 communes en leur offrant un accueil éducatif varié sur l'ensemble de leur temps libre : petites et grandes vacances, mercredis, mais aussi lors des jours de classe.

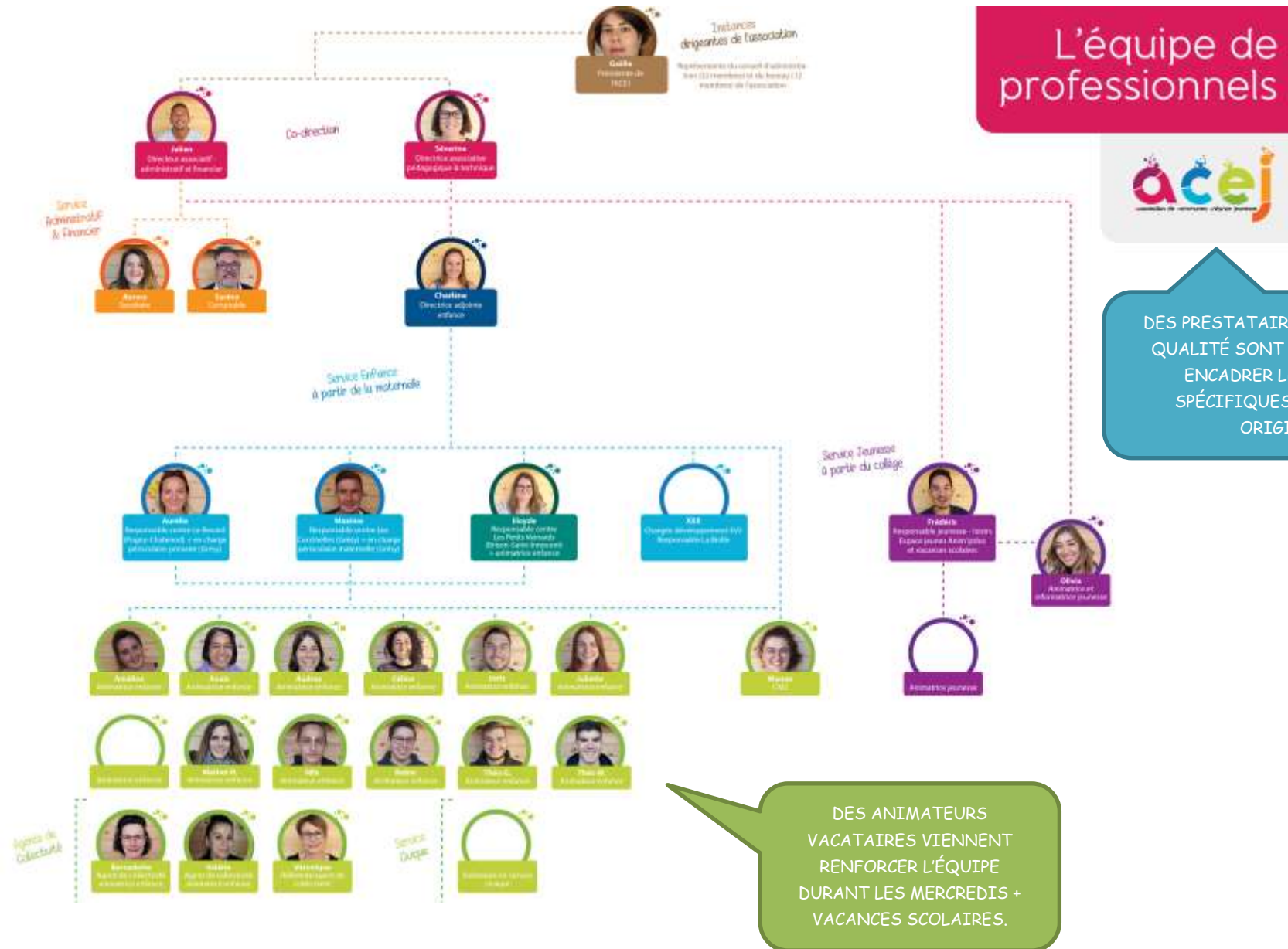
Il prend en effet en charge une partie de la période périscolaire et extrascolaire de l'enfant afin de l'aider à s'épanouir. Pour ce faire, une équipe d'animation composée de personnes qualifiées encadre les activités. Il revient à l'encadrement et à l'ensemble du personnel qui y travaille, d'aménager, de créer, d'animer ce lieu, propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse y construire sa personnalité, vivre ses propres expériences, en sécurité, à son rythme et selon sa maturité et ses envies.

En ce sens, il est avant tout un lieu d'accueil et lieu de vie, sur lequel se cristallisent différentes initiatives : mise en place d'animations culturelles, d'activités manuelles, d'éveil, sportives et de loisirs ou encore pour les familles des spectacles et manifestations locales.

5. Modalités d'adhésion à l'association

Afin de bénéficier des différents services de l'ACEJ, il vous suffit d'être adhérent à l'association. Il est obligatoire de compléter et retourner le dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet de l'association (www.acej-gresy.fr) en début de chaque année scolaire.

6. Organigramme de l'équipe de professionnels (mis à jour en novembre 2022)



7. Information et communication auprès des familles

Mailing

L'ACEJ communique très régulièrement avec ses adhérents par courriel pour les tenir informé de l'actualité de la vie de l'association.

Le site Internet www.acej-gresy.fr

Sur le site Internet de l'association, toutes les informations nécessaires aux familles sont mises à jour régulièrement.

Un onglet vous donne accès à différentes informations :

- **La vie de l'association.**
- Les services concernant **l'enfance** (maternelle, primaire).
- Un service spécifique pour **les CM2** (vacances).
- Les services concernant **la jeunesse** (collège, lycée).
- Des informations à destination des **jeunes adultes**.
- **Les actualités, animations locales et sorties familiales.**
- Enfin, un récapitulatif **des services de l'ACEJ** par commune.



Avant chaque début de cycle, **un programme des mercredis** détaillant les activités proposées par tranche d'âge est mis en ligne sur notre site internet.

A chaque période de **vacances**, **un « teaser » des vacances** puis **un programme détaillé** des activités par tranche d'âge sont mis en ligne sur le site Internet. Nous invitons les familles à contacter le secrétariat de l'ACEJ pour toute précision concernant l'échéancier des sorties des programmes.

En début d'année scolaire, **les règlements intérieurs** sont remis à jour sur le site internet de l'ACEJ. Ces règlements intérieurs concernent tous les services de l'ACEJ et peuvent être réactualisés en cours d'année. Nous invitons les familles à les consulter régulièrement.

Page Facebook

La page Facebook de l'association met en avant les projets locaux, les activités et les séjours organisés par l'ACEJ. C'est un outil destiné à suivre la vie de l'association quasi de manière quotidienne.

Articles presse locale

L'association fait régulièrement appel à la presse locale pour promouvoir les « moments-phares » organisés par l'ACEJ.



II. NOTRE CONNAISSANCE DU PUBLIC JEUNE

I. Contexte général de la population « jeune »

L'adolescence marque le passage de l'enfance à l'âge adulte. C'est une période de transformations tant au niveau physique (développement du corps) que psychique et social (développement de la personnalité, de la vie sociale et sentimentale). Or, ce temps de passage peut s'avérer flou et chaotique en fonction des situations rencontrées. Plusieurs explications à cela :

- **Il y a de moins en moins de « rites de passage »** comme par exemple la fin du service militaire qui était considéré parfois comme le passage à la vie adulte. L'accès au marché du travail ou à un logement à soi est retardé dans le temps (difficultés d'accès ou poursuite d'études supérieures).
- **La jeunesse se prolonge par les deux bouts** : on y rentre plus tôt car l'évolution des styles éducatifs confère une autonomie relativement précoce, mais on en sort plus tard du fait de l'allongement de la durée des études ou de l'accès plus tardif à un emploi stable permettant de dégager des ressources suffisantes pour acquérir l'autonomie financière vis-à-vis de sa famille.
- **Le désarroi croissant des parents dont les adolescents peuvent être « en crise »**. Il ne s'agit généralement pas de parents démissionnaires, comme on l'a trop souvent entendu, mais bien de parents désemparés en l'absence de lignes directrices émanant de la société (cf. crise des autorités).
- **Les structures familiales évoluent fortement** (développement des familles monoparentales ou recomposées), ce qui accroît les risques d'instabilité chez l'adolescent.

De fait, un certain mal-être semble se diffuser dans l'ensemble de la population adolescente, mal-être se manifestant parfois par des crises violentes.

2. Divergences d'intérêts et de besoins au sein de la population jeune

Avec le public « jeune » (11 à 18 ans), l'animation se trouve libéré de l'enjeu « réponse à la demande de garde » comme on pouvait le trouver pour un public enfant (3-10 ans) mais se recentre principalement sur un « enjeu socioéducatif ». Avant d'énoncer les objectifs pédagogiques qui semblent pertinents pour notre structure, il convient de bien cerner les divergences d'attentes et de besoin entre les publics.

Les préadolescents (11 à 13/14 ans)

A partir de l'âge d'entrée au collège, les préoccupations éducatives des parents ne se posent plus en terme de besoin de garde mais d'occupation des temps libres, notamment durant les vacances scolaires. En effet, les préadolescents acquièrent progressivement une autonomie de garde et de déplacement. Leur territoire de vie s'élargit au même titre que le groupe de copains.

Les parents souhaitent répondre à leurs préoccupations - ils ne peuvent plus prescrire les loisirs de leurs enfants mais souhaitent néanmoins les contrôler - et aux attentes de leurs enfants, d'où l'enjeu de proposer des activités attractives. Si l'on souhaite toucher le public jeune, il est indispensable de s'appuyer sur leurs aspirations et centres d'intérêts.

Les préadolescents souhaitent avant tout expérimenter de nouveaux espaces d'autonomie avec un fonctionnement bien distinct des structures enfances type CLSH. Il est primordial que ces actions offrent une grande proximité et une autonomie d'accès puisque les horaires de travail des parents (importance de la bi-activité des parents de préadolescents) sont généralement en décalage par rapport aux pratiques des jeunes (soirée, mercredis après-midi, ...). Les préadolescents sont curieux, ouverts sur leur environnement et de plus en plus soucieux de leur image. Ils sont attirés naturellement vers ce qui constitue une « culture juvénile » : attractivité de la mode, des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), des moments et lieux vécus avec les copains, les activités (notamment sportives), ...

Les adolescents (14 à 17 ans et plus)

A partir de 14/15 ans, de profondes évolutions viennent marquer la vie des adolescents. Premièrement, les préoccupations liées à la scolarité et au devenir professionnel se renforcent, la charge de travail s'alourdit et les lycéens se dispersent entre différents établissements (élargissement de leur territoire de vie). Deuxièmement, l'autonomie acquise se renforce : autonomie d'usage de l'espace public dû à une plus grande autonomie de circulation, autorisation pour sortir le soir sans adultes, voiture des grands frères ou copains, autonomie acquise avec l'usage du scooter et du téléphone portable, etc.

Dès lors, les adolescents se situent plus sur un registre revendicatif avec une identité en construction et génératrice de conflits avec l'autorité (parents, institutions, ...). Une véritable culture juvénile les rassemble et leur permet de s'opposer au monde des adultes. Cette opposition sera plus ou moins marquée en fonction des parcours :

- de très courte durée quand l'adolescent est fortement investi dans sa scolarité, son devenir professionnel et universitaire. Ses pratiques de loisirs s'inscriront alors dans la trajectoire auquel il se destine ;
- cette étape sera d'autant plus longue quand les perspectives d'intégration professionnelle sont incertaines ou lointaines. L'adolescent va alors effectuer un bricolage identitaire et fera appel à des références culturelles empruntées à l'urbain : consommation affichée de produits illicites, langage de « cité », provocations, usage décalé de l'espace public, etc.

Cette nouvelle mutation renforce les craintes et préoccupations des parents (risques de déviances, de délinquances et de mauvaises fréquentations). Ils éprouvent de plus en plus de mal à cerner les attentes et besoins de leurs enfants. Les communes sont elles aussi soumises à des préoccupations grandissantes : comment faire face à des jeunes qui revendiquent ? Comment concilier des usages différents de l'espace public (les jeunes investissent l'espace public quand les adultes rentrent chez eux – les jeunes s'approprient l'espace public alors que les adultes n'y font que passer) ? Comment répondre aux demandes de locaux jeunes ?

On voit bien ici que l'enjeu premier n'est pas les loisirs mais bien l'accompagnement vers une expérience sociale, qui ouvrira sur des perspectives d'insertion professionnelle et sur des pratiques citoyennes responsables. Les loisirs se situent essentiellement comme un support, sorte de « carotte » au service de cet enjeu.

III. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS

I. Les intentions éducatives

en quelques mots

PROJET 2022-2025

Pourquoi mène-t-on une politique éducative et sociale sur le territoire ?

PROJET 2022-2025

Les 5 enjeux majeurs du territoire repérés et les réponses proposées

POUR :

- ✓ Répondre à des besoins croissants de services à la population, notamment en matière de moyens de garde.
- ✓ Favoriser la co-éducation entre les parents, l'école et les acteurs locaux.
- ✓ Faciliter l'intégration des jeunes dans notre société.
- ✓ Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle.
- ✓ Répondre à des besoins en matière de lien social et d'inclusion sociale.
- ✓ Proposer une offre de services apolitique, équitable sur tout le territoire, accessible au plus grand nombre, avec une attention particulière portée aux publics fragilisés.



#1 AIDER LES FAMILLES À CONJUGUER VIE PROFESSIONNELLE, VIE DE FAMILLE ET VIE PERSONNELLE

Face au dynamisme démographique et à l'attractivité toujours croissante du territoire, le 1^{er} enjeu est de permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle. Pour cela, des réponses doivent être apportées en matière de services à la population : moyens de garde, réponses aux problématiques socio-éducatives et accueil des nouveaux arrivants.

- » Accueillir les enfants dans des lieux éducatifs de détente et de découverte.
- » Offrir à tous les enfants l'occasion de pratiquer diverses activités pour tous, accessibles au plus grand nombre.
- » Faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie de famille grâce à une offre d'accueil souple, diversifiée et de qualité dans le cadre d'un climat de confiance avec les parents.
- » Offrir un espace de soutien et de partage aux parents qui se questionnent autour de la relation éducative.

#2 ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PROJET DE VIE

L'ACEJ propose un service de qualité autour des loisirs mais pourrait apporter davantage de réponses aux jeunes. Or, ce public a besoin d'être accompagné pour trouver sa place au sein de la société. Un 2^{ème} enjeu se dessine pour soutenir la population jeune.

L'ACEJ souhaite renforcer les compétences psychosociales au sein de la population jeune : savoir résoudre les problèmes, savoir prendre des décisions / avoir une pensée créatrice, avoir une pensée critique / savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles / avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres / savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions.

- » Accueillir, aller à la rencontre et mobiliser les jeunes afin de créer un climat propice à la prise d'initiatives et faire de chaque interlocuteur un tiers de confiance.
- » Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets et dans leur engagement citoyen.
- » Permettre aux jeunes d'identifier les personnes ressources du territoire.
- » Favoriser l'accès des jeunes à des projets, à l'autonomie et à un engagement citoyen.

#3 DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET LE VIVRE ENSEMBLE

Face à l'individualisme croissant dans notre société et à l'arrivée d'une population sans ancrage familial ni territorial, un 3^{ème} enjeu émerge autour du **vivre ensemble**. L'inclusion sociale pour tous – la lutte contre l'exclusion et les inégalités – devient un enjeu sur ce territoire.

- » Faire muter nos méthodes de travail du «faire pour» au «faire avec» pour atteindre au final le «faire ensemble».
- » Organiser des moments propices aux rencontres, aux échanges, aux partages et aux prises d'initiatives.
- » Favoriser la participation et la prise d'initiative des habitants du territoire.
- » Porter une vigilance particulière pour les publics les plus en difficulté.

#4 FÉDÉRER ET IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE D'UNE ÉDUCATION PARTAGÉE

Il nous semble important de mettre en commun les compétences de chacun au service de tous, de veiller à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires/acteurs locaux. Un 4^{ème} enjeu se dessine autour de la notion de **cohérence éducative du territoire**.

- » Organiser les instances, d'échanges et de réflexions du territoire.
- » Renforcer le partenariat au service d'une co-éducation partagée.
- » Développer la solidarité, l'échange de savoirs et de ressources entre tous les acteurs.
- » Être collectivement en veille sur l'évolution des besoins et du sens de notre action.

#5 ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POLITIQUES MUNICIPALES EN DIRECTION DES HABITANTS DANS LEUR DIMENSION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

De par ses valeurs universalistes, sa neutralité, sa proximité avec les habitants, son savoir-faire et son expertise en matière éducative et sociale, l'ACEJ a une place légitime pour accompagner les communes du territoire. Un 5^{ème} et dernier enjeu pour remettre **l'enfant et l'habitant au centre des préoccupations** en sortant des enjeux politiques, stratégiques et financiers.

- » Outiller les élus et agents communaux dans le domaine éducatif et social.
- » Soutenir les initiatives communales dans les actions à visée sociale ou éducative.
- » Être force de proposition et de conseil en lien avec les besoins des habitants, toutes générations confondues.
- » Favoriser l'équité territoriale et la solidarité entre les communes.

www.acej-gresy.fr

PROJET 2022-2025



Les 6 valeurs du projet associatif de l'ACEJ



2. Les objectifs généraux ! ce que nous voulons faire !

A. Proposer des animations pendant les vacances scolaires

L'ACEJ souhaite proposer un panel d'activité attractif et équilibré entre sport, détente, visite et découverte de sites, activités manuelles et de créations, activités scientifiques et bien d'autres durant le temps des vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël.

Les principaux objectifs autour de cette proposition d'animation sont :

1. Occuper « intelligemment » les temps libres des jeunes au travers d'animations collectives.
2. Favoriser l'apprentissage de règles de vie en collectivité, du « bien vivre » ensemble.
3. Faire découvrir l'environnement local.
4. Impliquer les jeunes dans la préparation du programme d'activités.
5. Toucher le maximum de jeunes et de familles pour faire connaître l'association comme structure ressource.

Ces actions servent également de « support » ou encore de « carotte » pour attirer les jeunes et les impliquer à terme dans des projets.

Un programme d'activités pour chaque vacances scolaires :

- ✓ Sur chaque période de vacances, il sera ainsi proposé un programme varié et équilibré entre sport, culture, découverte, expression, manuelle... afin de répondre aux aspirations différentes du public visé.
- ✓ Il s'agira de proposer des activités en différenciant bien les catégories d'âge, avec par exemple des actions ciblées pour les plus âgés (notamment les 3^{ème}/lycéens).
- ✓ Des mini-camps et séjours à l'extérieur seront organisés pour :
 - Permettre à des jeunes de découvrir d'autres horizons et d'autres territoires.
 - Favoriser une première expérience de vacances courtes sans les parents.
 - Favoriser la dynamique de groupe et les rencontres entre jeunes.
 - Favoriser la relation de confiance entre animateurs et jeunes.
 - Développer l'apprentissage du « vivre ensemble », la prise de responsabilités, l'autonomie, etc.

Moyens de locomotion durant les vacances :

L'ACEJ dispose de 3 mini-bus principalement utilisés par le secteur jeunesse lors des périodes de vacances scolaires. En fonction des besoins, l'ACEJ fera également appel à des prestataires privés locaux pour la location d'un autocar (généralement entre 49 et 63 places).

Lieu de rendez-vous :

Généralement les arrivées et départs se font à l'espace jeunes « Anim'@dos » (situé à côté du collège le Revard à Grésy-sur-Aix) ou encore sur le parking du collège Le Revard. Il est important de préciser que les parents devront autoriser leur enfant à rentrer seul du lieu de rendez-vous de leur commune au domicile familial après chaque activité et décharge donc l'association de toute responsabilité une fois l'activité terminée (cf. horaires indiqués préalablement dans le document appelé « plus de détails »). Si les parents ne cochent pas cette autorisation, les animateurs devront attendre autant que possible le retour des parents retardataires. Cependant, afin de ne pas perturber le système de desserte, l'équipe pédagogique s'accorde le droit de laisser l'adolescent attendre ses parents seul, une fois que ces derniers ont utilisés tous les moyens à leur disposition pour informer les parents (cf. numéro des parents qui a été transmis à l'équipe pédagogique pendant les périodes d'inscription). Enfin, l'ACEJ essaie dans la mesure du possible de favoriser le co-voiturage entre familles. L'objectif étant de ne pénaliser aucune famille en cas de problème de transport et qu'il n'y ait aucun problème d'accessibilité.

Restauration :

Les jeunes déjeunent sur le lieu de l'activité avec les animateurs. Le repas est un pique-nique tiré du sac.

B. Proposer des lieux d'accueil pour les jeunes

La mise en place de lieux d'accueil jeunes permettant une prise d'autonomie progressive et permettant une éducation au « mieux vivre ensemble » est un objectif majeur pour l'ACEJ. Nous proposons aux jeunes des espaces éducatifs centrés sur l'expérience sociale (la relation à l'autre – entre jeunes et entre jeunes et adultes), et favorisant l'exercice de la citoyenneté à hauteur des capacités propres à chaque âge.

I- Ouverture d'un lieu d'accueil intercommunal permanent proche du collège de Grésy-sur-Aix : l'espace Jeunes anim'@dos

L'espace jeunes, en quelques mots, c'est : un lieu d'accueil généraliste pour tous les jeunes du territoire - Un outil au service des intentions éducatives de l'ACEJ - Un espace qui permet d'avoir un échange régulier avec le collège.

Et très concrètement, c'est un espace où les jeunes peuvent :

- ✓ Apprendre à vivre ensemble.
- ✓ Consulter de la documentation et des revues.
- ✓ Participer à l'élaboration du programme d'animation.
- ✓ Elaborer des projets et échanger avec les animateurs professionnels.
- ✓ Surfer sur Internet pour des recherches, jouer à des jeux de société et jeux de cartes.
- ✓ Faire du sport sur le terrain sportif.

Mais surtout, les jeunes s'y retrouvent simplement entre copains(ines) pour discuter, échanger, agir, s'investir, ... dans une ambiance agréable et conviviale.

Jours d'ouverture : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi, de 15h00 à 17h00 et le mercredi entre 12h00 à 14h00. Les horaires d'ouverture pourront évoluer au gré de l'évolution des besoins et des disponibilités des collégiens. Il est important de préciser que les collégiens auront accès à cet espace uniquement après leur dernier cours de la journée.

2- Intervention sur le temps périscolaire au collège Le Revard et au Lycée Marlioz

Les animateurs de l'ACEJ interviennent régulièrement sur le collège de secteur lors des temps méridiens. Ce moment privilégié permet aux animateurs et aux jeunes de se rencontrer, discuter, mais aussi jouer à différents jeux proposés.

C'est également un moment permettant aux équipes de l'ACEJ et de la communauté éducative d'échanger.

Un partenariat fort est mis en place avec le collège Le Revard, où les animateurs en dehors des temps méridiens, sur les actions de préventions mises en place chaque année dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE).

De plus, nos équipes interviennent au lycée Marlioz afin de maintenir ce lien créé durant les années collège, mais aussi pour accompagner les jeunes adultes dans leur projet de vie.

C. Proposer des actions/services au public de 11 à 29 ans

L'ACEJ souhaite par cette intention, renforcer les compétences psychosociales des jeunes et accompagner l'adulte de demain.

I- Création d'une Structure information jeunesse : SIJ

Labelisée en 2022, l'ACEJ a créé une Structure Information Jeunesse permettant d'accompagner les jeunes dans leur projet de vie. Les jeunes peuvent trouver auprès de cette structure des réponses à leurs demandes d'informations, aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (mobilité internationale, santé, sport, culture...). Une professionnelle est à leur écoute pour les conseiller et les aider à préciser leurs besoins et leurs projets.

Notre présence au lycée permet également de proposer des ateliers, des temps d'échange et de débats autour de différentes thématiques/enjeux.

2- Le collectif Atout-jeunes

Le collectif Atout-Jeunes est un regroupement de structures publiques et associatives, créé en 2007, œuvrant pour l'enfance et la jeunesse, sur les territoires d'Entrelacs, d'Aix nord, d'Aix centre, d'Aix sud, financé par la CAF et le Conseil Départemental de Savoie, l'état et les communes. L'objectif principal de ce collectif est de mettre en synergie les forces vives pour proposer des actions à destination des jeunes, à savoir :

- ✓ La carte Atout-Jeunes
- ✓ Les bourses Jeunes
- ✓ Des formations au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur
- ✓ Des animations et action de préventions pendant les vacances scolaires
- ✓ Cycle de conférences...

3. Les objectifs pédagogiques en direction des animateurs

1. Mettre en place des activités variées en fonction des âges et des capacités des enfants

- ✓ Proposer aux jeunes des *activités variées* en fonction de l'âge et de leurs capacités
- ✓ Réfléchir à *ma posture d'animateur* et m'adapte en fonction
- ✓ Réfléchir à *la pédagogie* que je vais mettre en place et m'adapter en fonction
- ✓ Réfléchir *au niveau d'exigence* que je me fixe pour atteindre mon objectif de séance

2. Favoriser les temps d'échange, de partage et d'entraide

- ✓ Mettre en place *des bilans ludiques* avec les jeunes à chaque fin de séance et adapter ma prochaine séance en fonction du bilan
- ✓ Créer une *démarche d'entraide et de partage* entre les jeunes
- ✓ Favoriser *les activités de coopération*
- ✓ Être attentif au groupe et *adapter ma pédagogie* en fonction de mes observations
- ✓ Discuter avec les jeunes en laissant de côté mon propre avis et mon propre jugement

3. Favoriser le lien avec les familles

- ✓ *Accueillir* les parents avec *le sourire*
- ✓ Discuter de la *journée de leur enfant*
- ✓ Échanger avec les familles lors des validations d'inscriptions.

4. Bilans et évaluations

Chaque trimestre et après chaque période de vacances, une réunion de bilan est organisée avec toute l'équipe d'animateurs afin d'évaluer et de réajuster les moyens et outils mis en place, notamment qualitatif. Différents outils peuvent être utilisés pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés :

- ✓ Le top, bof, flop.
- ✓ Méthodes des smileys.
- ✓ La toile d'araignée.
- ✓ Le thermomètre.

Toutes ces méthodes permettent d'évaluer les objectifs pédagogiques, d'amener la discussion et le débat au sein de l'équipe d'animation et de réajuster les objectifs, les moyens et les outils afin de proposer une qualité de service optimale.

Un bilan quantitatif est également réalisé à chaque période de l'année.

5. Fonctionnement des camps

En hiver, au printemps et en été, l'ACEJ propose aux jeunes des camps de 2, 3 ou 5 jours.

Le contenu de ces séjours (lieu, hébergement, programme d'activités...) est communiqué aux familles avant le début de chaque période de vacances.

Vacances d'hiver et de printemps - Séjour de 3 jours/2 nuits

Vacances d'été - Séjour de 5 jours et 4 nuits

- Un projet pédagogique pour chaque séjour
- Une thématique
- Des activités variées organisées par l'équipe d'animateurs
- Des veillées amusantes et adaptées
- Partage d'un lieu de vie commun avec une équipe encadrante de l'ACEJ

Vacances d'été – Séjour « pass'âge 2.0 » de 5 jours et 4 nuits pour les jeunes qui rentreront à la rentrée au collège et les collégiens actuels

- Un projet pédagogique spécifique
- Des objectifs de partage d'expériences (passage de l'école primaire au collège)
- Des activités et jeux variés organisés par l'équipe d'animateurs
- Des veillées



Camps Été 2017
Juillet-août

Du 17 au 21 juillet
CAMP AVENTURE au chalet des Trolles, en Chartreuse.
Séjour pour les CP-CM1
Au programme : défis aventure, veillées originales, animations nature, courses d'orientation.
80€ - 90€ - 100€ - 110€ - 120€ - 140€

Du 24 au 28 juillet
CAMP LEGENDE EXCALIBUR au gîte soleil et neige, à Aussois.
Séjour pour les CE1-CM2
Au programme : tir à l'arc, activités nature et veillées.
80€ - 90€ - 100€ - 110€ - 120€ - 140€

Du 24 au 25 août
CAMP PASSERELLE en gîte, dans les Bauges.
Séjour pour les CE1-CP
Au programme : activités nature, randonnée, défis sportifs et veillées.
30 - 35 - 40 - 50 - 55 - 65€

Du 28 août au 1er septembre
CAMP PASS'AGES au camping, à Aiguebelette.
Séjour pour les CM2-collégiens
Au programme : baignades, jeux sportifs.
95 - 100 - 105 - 110 - 115 - 125€

Pré-inscription avant le vendredi 2 juin par mail : secretariat@acej-gresy.fr

acej
Association pour le Développement de l'Éducation de la Jeunesse

☎ 04 78 34 80 40 ✉ info@acej-gresy.fr

.... Mais aussi des camps pour les lycéens !

III. LE CADRE SANITAIRE ET LEGISLATIF

Déclaré auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), l'association se doit d'appliquer la réglementation en vigueur.

1. La gestion de la sécurité (pharmacies, projet d'accueil individualisé, incendie...)

Les trousse à pharmacie sont présentes dans chaque bâtiment, accompagnées des numéros d'urgence, du protocole d'urgence, carnet de soins et du contenu de la trousse à pharmacie.

Les PAI (projet d'accueil individualisé) sont présents dans le placard pharmacie salle d'accueil pour les primaires et dans le placard pharmacie salle du haut des maternels.

En cas d'incendie, l'équipe d'animation devra appliquer les consignes affichées dans le centre. Ces consignes sont communiquées en début d'année scolaire et rappelées avant chaque période de vacances.

2. Les activités spécifiques

L'ACEJ peut être amenée à organiser pour les enfants des activités nécessitant un encadrement spécifique (brevet d'état). De plus, l'association sollicite des compagnies de transports lors des sorties programmées les mercredis et/ou durant les vacances scolaires.

CONCLUSION

Inscrire son enfant au centre de loisirs géré par l'ACEJ, c'est adhérer à un projet associatif, à des valeurs et à des principes éducatifs.

En deux mots, adhérer à l'ACEJ, c'est :

- ✓ Partager l'idée d'une coéducation aux côtés des parents et de l'école.
- ✓ Placer l'enfant au centre de toutes les préoccupations.
- ✓ Aider et accompagner l'enfant à mieux grandir dans le cadre d'une continuité éducative de la maternelle au lycée.
- ✓ S'ouvrir aux autres et partager des moments de vie sur le territoire.

Les élus locaux et institutions départementales ont une volonté commune d'accueillir les enfants dans des conditions optimales de sécurité, dans un cadre bienveillant, propice au développement de l'enfant.

Les moyens dégagés aujourd'hui permettent un accueil de qualité, accessible au plus grand nombre, où chaque enfant trouvera sa place et à son rythme. L'accueil de loisirs est aujourd'hui un acteur incontournable pour répondre aux besoins de garde et aux besoins socio-éducatifs.

A très bientôt,

L'équipe de professionnels de l'

